
COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 octobre 2024

Inauguration du Centre Sportif Universitaire de Nanterre

Marc Guillaume, préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris et Nadège Baptista, préfète déléguée pour l'égalité des chances dans les Hauts-de-Seine inauguraient ce jeudi 10 octobre le centre sportif universitaire (CSU) de Nanterre, en présence de Daniel Courtès, Conseiller départemental des Hauts-de-Seine délégué aux sports et Caroline Rolland-Diamond, Présidente de l'Université Paris Nanterre.

D'un coût de 22 millions d'euros la rénovation du CSU a été financée à hauteur de 15 millions d'euros par l'État, à travers le contrat de plan État-Région 2015-2020 puis le plan de relance. Cet effort collectif confirme la volonté de l'Etat et des partenaires d'offrir à la communauté universitaire un équipement à la hauteur des enjeux de l'enseignement supérieur.

Un bâtiment désormais performant sur le plan énergétique

Ce bâtiment, construit en 1968, a bénéficié d'une importante réhabilitation. L'objectif principal de ce projet étant de réduire la consommation énergétique de la structure. Grâce à des interventions majeures sur les façades, les menuiseries et les toitures, le complexe sportif a vu sa consommation énergétique diminuer de 45 %, notamment grâce à l'utilisation de la géothermie pour le chauffage.

Des travaux menés en site occupé

La réhabilitation du CSU, réalisée de septembre 2022 à avril 2024, s'est déroulée en site occupé, ce qui a permis de ne pas immobiliser complètement les installations et d'assurer la réorganisation et pour garantir la continuité pédagogique. Livré quelques mois avant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, ce complexe comprend une piscine, cinq salles de sport spécialisées, ainsi qu'une salle omnisports pour permettre un enseignement de qualité aux étudiants.

Un héritage sportif des Jeux

Avec l'obtention du label « Centre de Préparation aux Jeux » en juin dernier, le CSU a accueilli plusieurs délégations d'athlètes étrangers, comme l'Azerbaïdjan ou le Japon, mettant ainsi ce complexe sportif en lumière. Quelques semaines après la fin des Jeux, le CSU représente un héritage sportif moderne.

Fortement attachée depuis son origine à la pratique sportive, au sport de haut-niveau et à la relation entre sport et santé, l'Université Paris Nanterre rassemble au sein du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives ("SUAPS") 4491 adhérents (membres de la communauté universitaire ou public externe).

Sur les 34 000 étudiantes et étudiants inscrits, 8 000 pratiquent du sport au moins deux fois par semaine sur le campus.

La rénovation en chiffres clés :

- D'une surface de 6 500 m², le Centre Sportif Universitaire est situé au cœur du deuxième plus grand campus de France.
- Les travaux ont porté sur la modernisation des équipements sportifs, la rénovation complète de la piscine olympique, des 4 salles de sport spécialisées ainsi que de la salle omnisports, sans oublier les vestiaires et espaces de détente.
- Objectif atteint : réduction de 45 % des consommations énergétiques et en particulier celles de gaz, au profit d'énergies renouvelables (géothermie)

Contacts presses

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 @Prefet75_IDF   

**Préfecture des Hauts-de-Seine
Service départemental de la communication
interministérielle**

01.40.97.22.60 / pref-presse@hauts-de-seine.gouv.fr

Département des Hauts-de-Seine

Jean-Philippe COUTURE

01 59 03 87 49 / jcouture@hauts-de-seine.fr

Université de Paris Nanterre

Direction de la communication

Université Paris Nanterre :

presse@liste.parisnanterre.fr